

Saint-Aunès, le 9 juillet 2020

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES	Spiruline du Val de Dagne Emmanuel ROUSSEAU 2 Place de la Mairie 11220 Montlaur
Objet de l'essai : Auto-contrôle Référentiel d'essais : SPIRULINE-FSF-ALI	
N° Dossier : 000076579 N° Echantillon : BECH2020-22020 Date d'analyse : 7 juillet 2020	

PRELEVEMENT ET RECEPTION

Prélevé le :	Par : Vos soins
Expédié le : 01/07/2020	Par : nos soins
Réceptionné le : 07/07/2020 09:00	T°C Produit à réception : NC
T° C Produit Prélevé : NC	T°C Meuble : NC
Site de prélèvement : NC	Lieu de prélèvement : NC

TRACABILITE ECHANTILLON

Dénomination : Spiruline

Fabricant :	Nbre d'unités : 1
Fournisseur : NC	N° CEE / Emb : NC
Marque : NC	DLC / DLUO :
Emballage/poids : Sachet plastique /120gr	N° Lot : 2020-02
Date de fabrication :	N° Bon de Commande : NC
Date d'emballage : NC	Date de congélation : NC
Date Rupture chaîne du froid : NC	Date de déconditionnement : NC
NC : Non communiqué	
Observations diverses : Origine française, récolte du 01/06 au 30/06/2020	

Tableau de résultats

Paramètres recherchés	Méthodes	Unités	Critères	Résultats	S/conclusion
Micro-organismes aérobies à 30°C	XP V08-034*	UFC/g	100 000	32000	CH Satisfaisant
Coliformes thermotolérants à 44°C	NF V08-060*	UFC/g	100	<40°(10)	CH Satisfaisant
Anaérobie Sulfito-réducteur 46°C	NF V 08-061 Boîte*	UFC/g	100	<40°(10)	CH Satisfaisant
Clostridium perfringens	NF EN ISO 7937*	UFC/g	10	<5	CH Satisfaisant
Staphylocoques à coagulase positive	BKR 23/10-12/15*	UFC/g	100	<10	CH Satisfaisant
Salmonella	BKR 23/07-10/11*	/25g	Absence	Non détecté	CS Satisfaisant
Listeria monocytogenes	AES 10/05-09/06*	UFC/g	100	<10	CS Satisfaisant

BILAN

Conclusions :	Qualité Bactériologique Satisfaisante dans le cadre des critères déterminés.
Commentaires :	Cahier des charges proposé par la FSF : issu du projet GBPH "spiruline paysanne" (CH = Critère Hygiène. CS = Critère Sécurité). Un CH acceptable ou non satisfaisant entraîne la mise en place d'action corrective. Un CS non satisfaisant peut entraîner le retrait du lot.

(*) : paramètres de la portée d'accréditation, (#) : nombre estimé, (*) : nombre N, (<n°) : micro-organisme détecté avec moins de n ufc/g. La valeur entre parenthèse est indicative, non couverte par l'accréditation. Les conclusions sont couvertes par l'accréditation si et seulement si l'ensemble des paramètres qui l'influent le sont également. NC : information non communiquée et/ou non renseignée. Le rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux essais, tels qu'ils nous ont été fournis par le client.

Les données de Traçabilité/Prélèvement sont fournies par le client, sauf si le prélèvement a été réalisé par AQMC. Les données de Réception sont fournies par le laboratoire.

Le laboratoire AQMC est exonéré de responsabilité sur les données fournies par le client.

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation du laboratoire AQMC. Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte de l'incertitude de mesure sur les résultats. Les sous conclusions sont générées par défaut selon le plan défini dans les CGV, sauf accord spécifique.

Magali GOMEZ

Responsable Technique

